

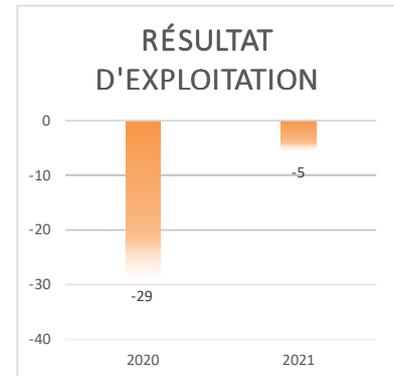
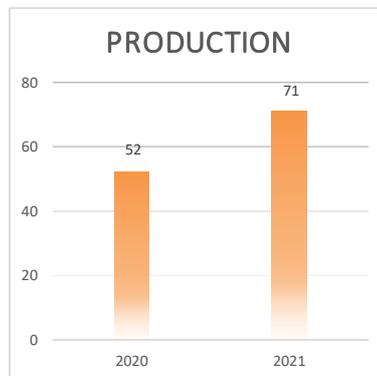
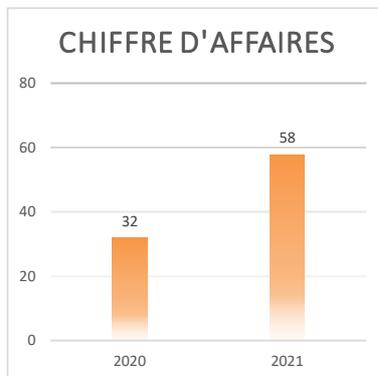
Le conseil d'administration de STROC Industrie s'est réuni le 28 mars 2022, sous la présidence de Monsieur Nabil ZIATT, pour arrêter les comptes annuels au 31 Décembre 2021.

- **2021 aura été de nouveau marquée par la crise sanitaire : les projets gelés en mars 2020 n'ont redémarré que partiellement durant le 4<sup>ème</sup> trimestre**
- **La reprise partielle des affaires associée à l'adoption d'un management agile, a toutefois permis une amélioration des indicateurs**

➤ **L'exercice 2021 est toujours marqué par les conséquences de la crise sanitaire** sur notre secteur, engendrant encore cette année une faible activité.

En dépit de cette conjoncture et malgré la hausse du prix des matières premières, **STROC retrouve une croissance** de son activité, ainsi :

- **Le chiffre d'affaires** est passé de 32 à **58 millions de dirhams** entre 2020 et 2021 ; la finalisation des anciens chantiers et l'apurement réalisés durant l'année précédente, ont permis d'améliorer la production, passant de 52 à 71 millions de dirhams sur la même période.
- **Le résultat d'exploitation**, bien que toujours négatif, a lui aussi connu une amélioration significative, passant ainsi de -29 à **-5 millions de dirhams** entre le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2021.



- Le résultat financier de l'exercice 2021 s'élève à 16 millions de dirhams, suite à la régularisation comptabilisée en début d'année et annoncée dans les précédentes communications.
- **Le résultat net** passe de -53 à **-11 millions de dirhams** au 31/12/2021, suite à un résultat non courant déficitaire de 21 millions de dirhams.

➤ **L'année 2021 s'est clôturée avec des réalisations opérationnelles marquantes :**

- **L'achèvement d'un important dépôt pétrolier** de 14 bacs de stockage d'une capacité de 129.000 m<sup>3</sup> à Jorf Lasfar. Ce projet aura permis d'assurer l'activité de l'année, bien que faible.
- **L'adjudication et le démarrage de la construction d'un dépôt pétrolier** à Laâyoune en juin 2021.
- **Le redémarrage en fin d'année d'un projet de protection incendie industriel** de taille importante, arrêté en mars 2020, et qui donne de la visibilité sur l'année 2022.

➤ Face à la situation fragile et incertaine liée aux conséquences de la crise sanitaire, **STROC a été amenée à prendre des mesures importantes pour assurer sa continuité d'exploitation.**

Le choix de la **mise en redressement judiciaire** le 17 février 2022 (cf. communiqué du 18/02/22), **visé à protéger les intérêts de toutes les parties prenantes** mais aussi de répondre chaque jour aux besoins de ses clients dont la satisfaction est gage de sa pérennité.

*Le communiqué de presse est disponible sur le site internet de la société ([www.stroc.com](http://www.stroc.com)) dans la rubrique **Communication > Publications.***